



Accélération de
l'inflation dans
l'industrie
de la construction
au Québec

IL FAUT SE SOUVENIR

Actualité 2022

Hôpital Maisonneuve-Rosemont : passe de **2,5 à 4,2 milliards**

Maison des aînés : **44 millions** plus cher en un an

Logements sociaux : **augmentation** des coûts de **58%**

Le projet d'agrandissement de Maisonneuve-Rosemont frôle les 4,2 milliards de dollars

Les directions du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et de la Société québécoise des infrastructures (SQI) évaluent différents scénarios afin de respecter le budget de 2,5 milliards de dollars prévu pour l'hôpital.



Maisons des aînés : « Pari perdu », les nouveaux prix sont encore plus élevés

Québec avait annulé des appels d'offres parce que les soumissions étaient jugées trop chères, mais leur reprise a donné des résultats encore plus coûteux.



L'inflation retarde la construction de logements sociaux au Québec

Depuis le début de la pandémie en 2020, les coûts de construction de logements sociaux et abordables ont augmenté de 58 %, selon la Société d'habitation du Québec.



Hausse marquée des dépenses annuelles en construction entre 2015 et 2021

Résidentiel :

91% d'augmentation

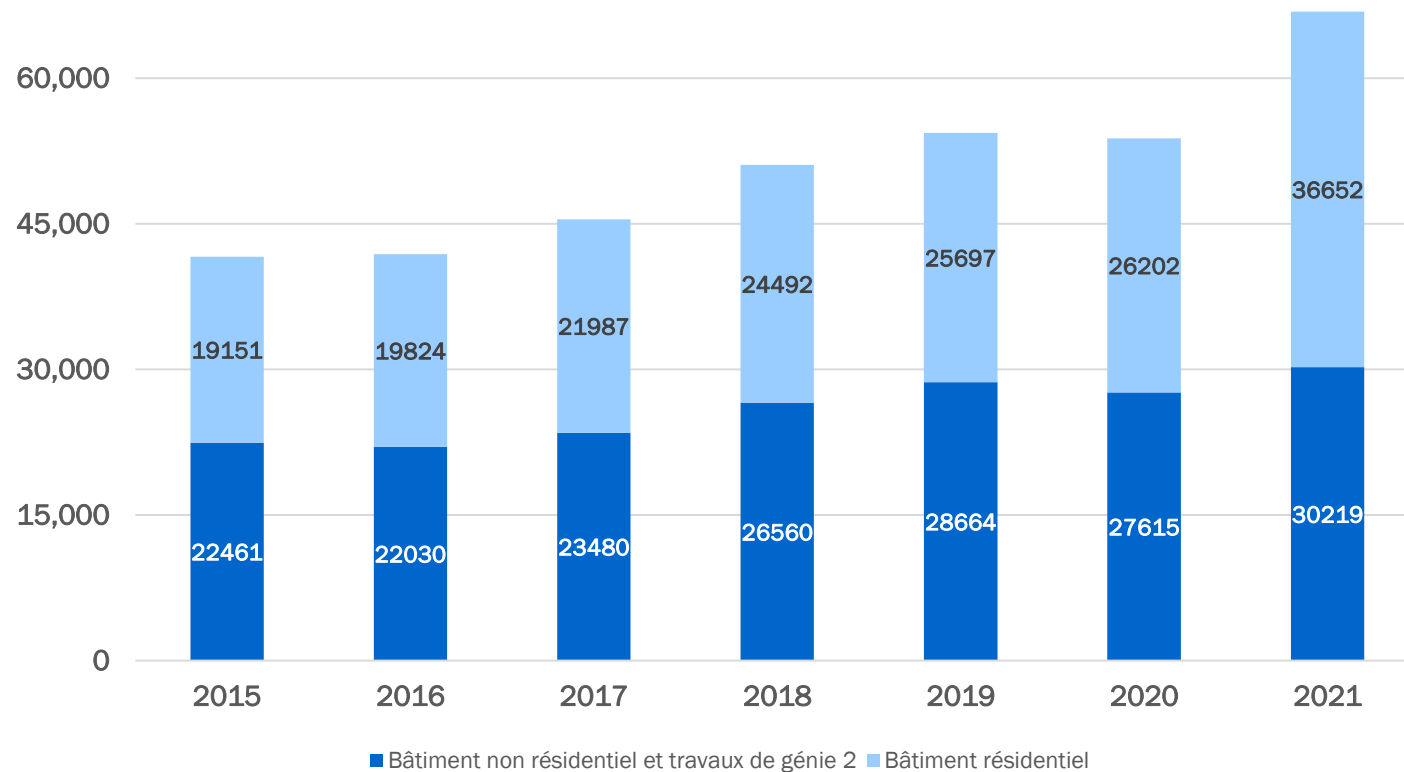
(de 19,1 \$G à 36,7 \$G)

Non-résidentiel :

35% d'augmentation

(de 22,5 \$G à 30,2 \$G)

Dépenses d'immobilisations en construction au Québec¹ par sous-secteurs (en millions de \$ courants)



¹ Inclut l'ensemble des travaux de construction exécutés au Québec et non seulement ceux assujettis à la Loi R-20

² Inclut certains montants non répartis par secteur

Source: CCQ

DOUBLEMENT
des investissements
annuels en
infrastructures de
2016 à 2022
Engagement de la
CAQ 2022 : Ajout
7,5 milliards sur
10 ans (absent du
graphique)

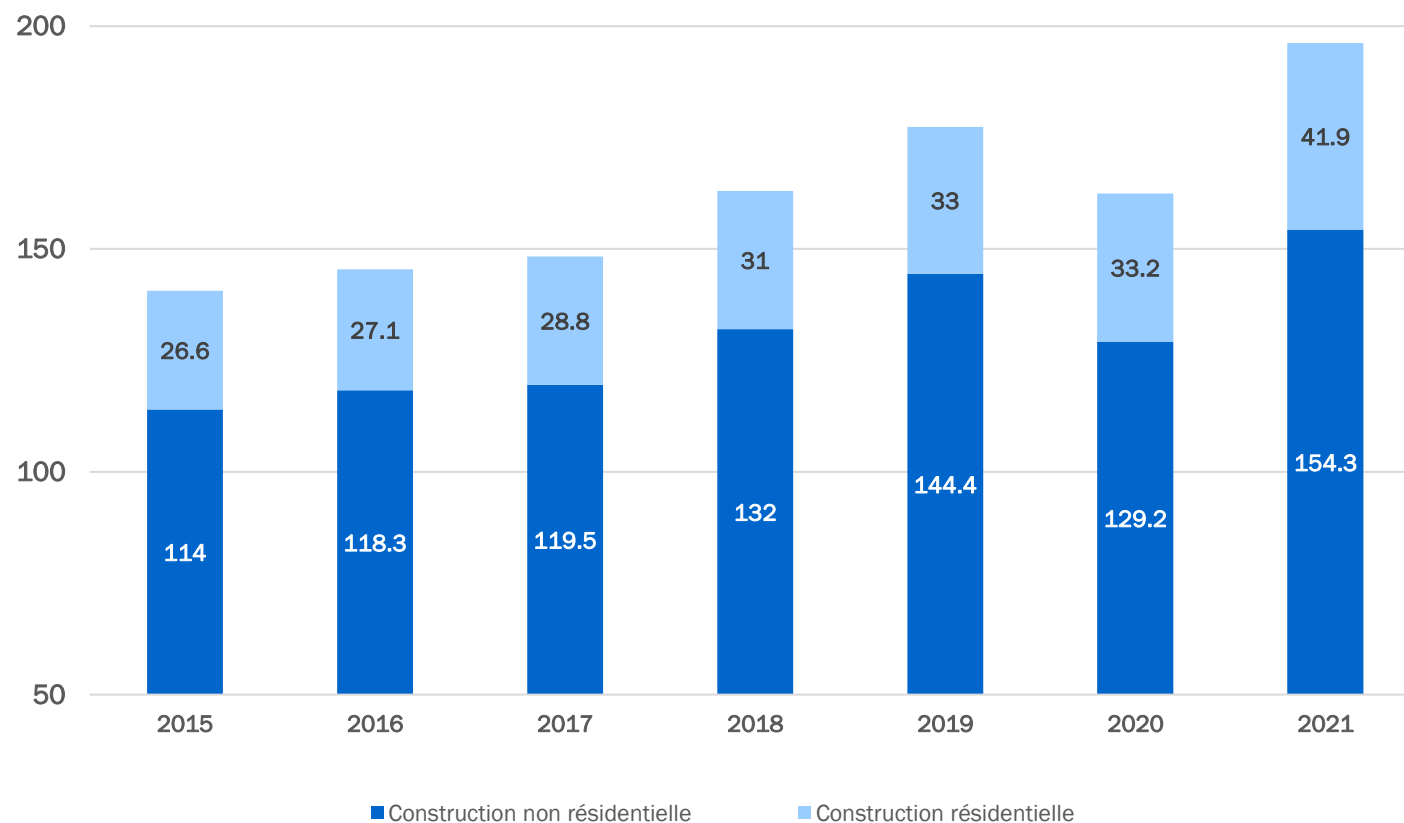
Investissements annuels du Plan québécois
des infrastructures (en milliard de \$)



Hausse de 15 millions des heures travaillées dans le secteur résidentiel entre 2015 et 2021 (de 27 à 42)

Hausse encore plus importante dans le sous-secteur non-résidentiel 40 millions d'heures (de 114 à 154)

Heures travaillées dans la construction au Québec par sous-secteurs (en millions)



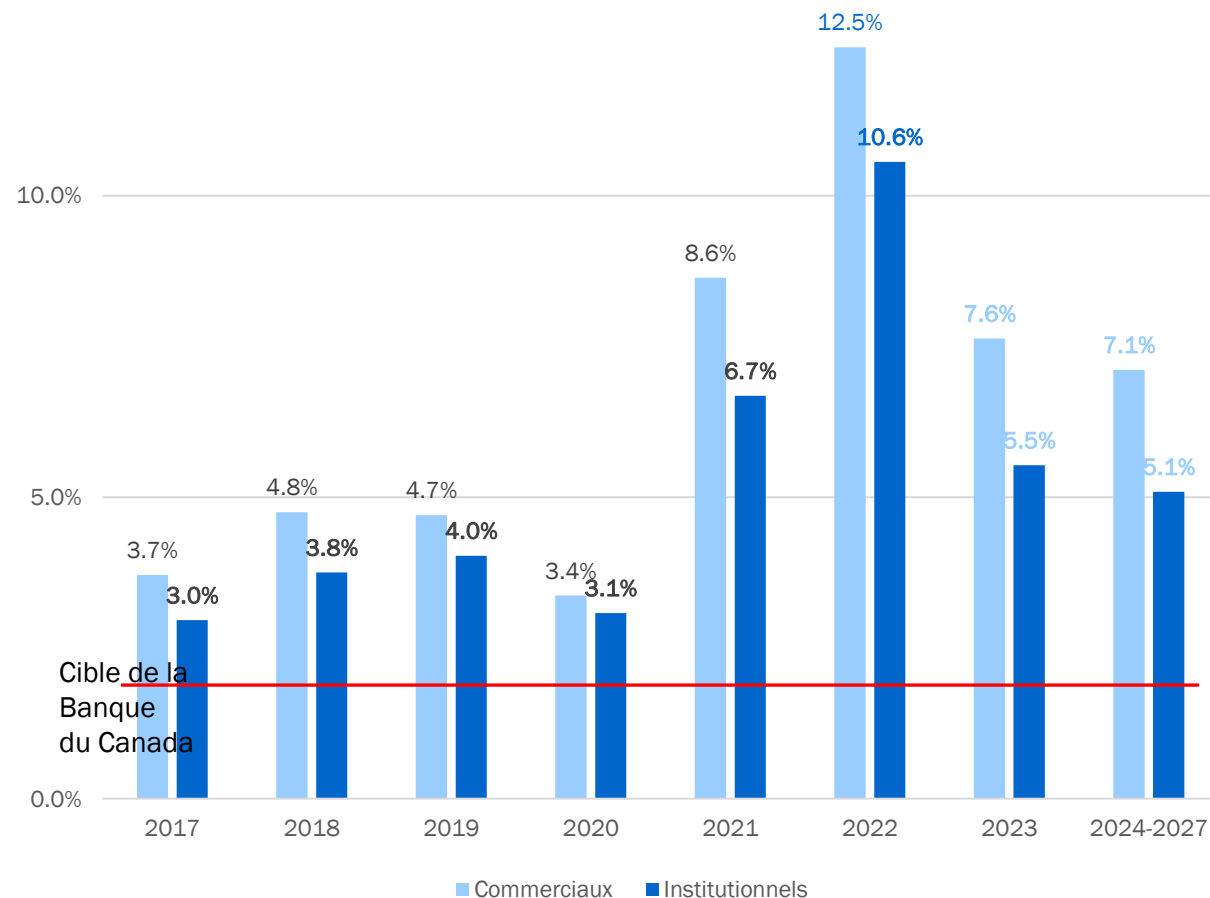
Source : CCQ

La SQI observe une forte augmentation de l'inflation des coûts des travaux sous sa responsabilité

Prévoit un taux bien au dessus de la cible de 2% de la Banque du Canada même après 2024

¹Société québécoise des infrastructures

INFLATION RÉELLE ET PROJÉTÉE SELON LE TYPE D'IMMEUBLE

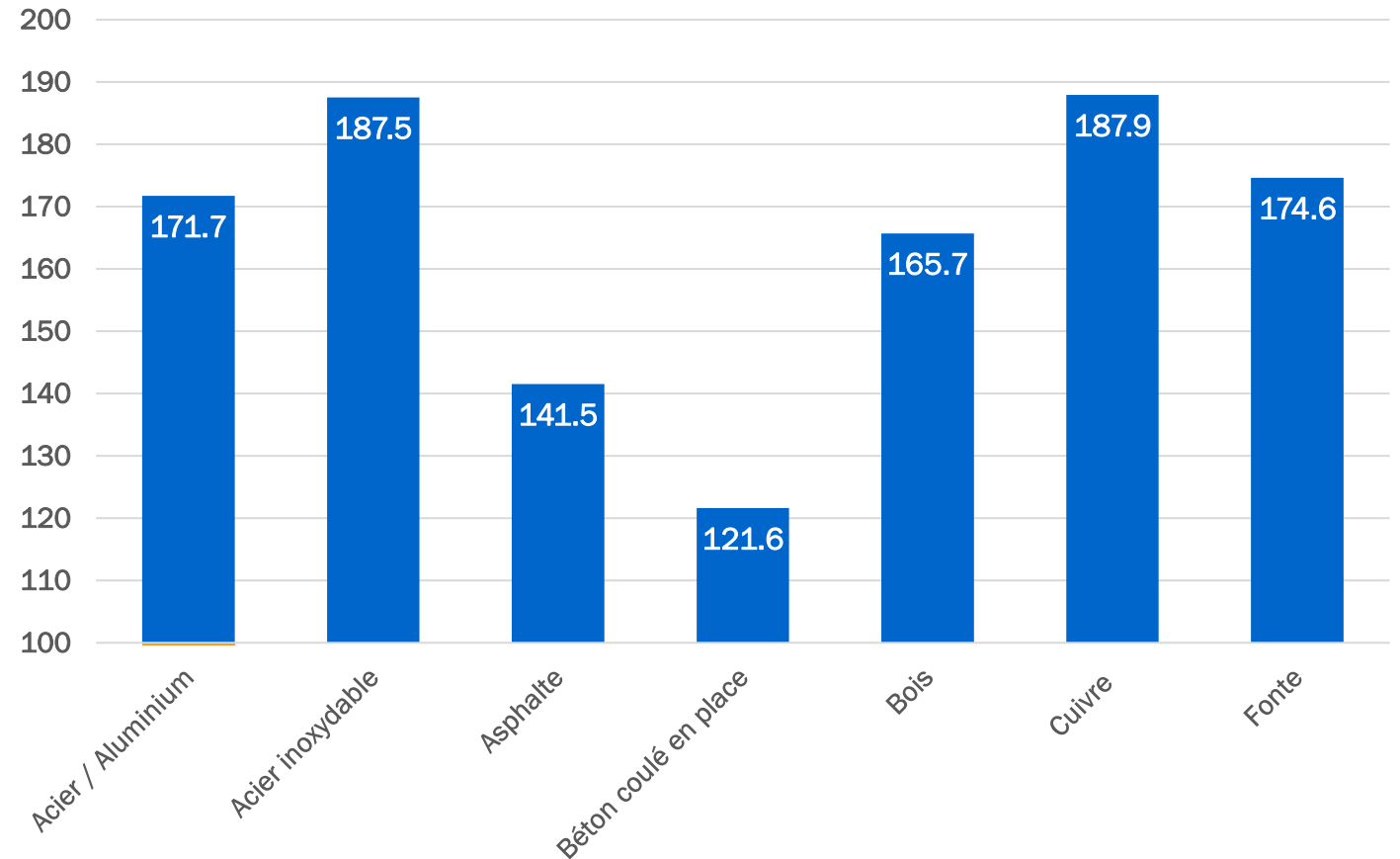


Source : Société québécoise des infrastructures
Période utilisée pour le calcul des projections de l'inflation: 3 ans

La SQI a introduit des indices d'ajustement dans les appels d'offre pour partager le risque avec les entrepreneurs

Valeurs pour 2022-08 (2020-01 = 100) reflètent donc l'inflation cumulée observée sur 32 mois

Indices d'ajustement de prix de certains matériaux de la Société québécoise des infrastructures – 2022-08 par rapport à 2020 - 01



Source : Site SQI - Clause d'ajustement du prix des matériaux et équipements (gouv.qc.ca) - Liste des matériaux et équipements pouvant faire l'objet d'une

L'inflation dans les coûts de la construction est un risque important pour l'horizon prévisible

Les pénuries de main d'œuvre vont accentuer l'impact cumulatif de décisions mal coordonnées par diverses entités publiques, principalement le gouvernement du Québec, les grandes municipalités et Hydro-Québec

Et ce n'est pas tout

- Plusieurs projets pour de nouvelles infrastructures importantes ne sont pas encore intégrés au PQI, dont le 3^{ième} lien et le REM de l'Est
- Les budgets d'entretien du réseau routier sont déjà chroniquement insuffisants pour arrêter (encore moins renverser) la dégradation des chaussées et des structures (ponts, viaducs, etc.)
- La réforme Dubé va demander une mise à niveau majeure des hôpitaux vétustes, bien au-delà ce qui est prévu au PQI qui estime le DMA total du réseau de la santé à 1,4 G\$ (!)
- Un nouveau complexe hydro-électrique ?

Années 70

Jeux
Olympiques

+

Baie James

=

Commission
Cliche

**Rapport
de la Commission d'enquête
sur l'exercice
de la liberté syndicale
dans l'industrie
de la construction**



Éditeur officiel du Québec

Chapitre 16 du Rapport de la Commission (1975):

La politique de la main d'œuvre

2. La planification des travaux de construction

Plusieurs des parties (A.C.M, C.S.N., A.S.E.C.Q., F.T.Q., C.S.D.) qui nous ont fait des recommandations relèvent **l'absence de planification des travaux de construction au Québec et, plus particulièrement, des travaux commandés par les divers gouvernements. Il est à retenir qu'environ 40% des dépenses de construction au Québec proviennent des fonds publics et que ces dépenses ont aggravé l'instabilité de la construction.**

Recommandations du Chapitre 16 sur la politique de main d'œuvre

Il faut se souvenir

LA COMMISSION RECOMMANDE:

- 101 — Que le Conseil du trésor et l'Office de la planification et du développement du Québec (OPDQ) coordonnent la planification des travaux de construction du gouvernement en tant que donneur d'ouvrage en prévoyant le temps de leur mise en chantier, compte tenu des disponibilités de la main-d'œuvre;
- 102 — Que les ministères et organismes gouvernementaux planifient leurs travaux de construction à cinq ans;
- 103 — Que les municipalités des grandes agglomérations, telles que Montréal, Québec Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Sept-Îles soient tenues de communiquer au gouvernement la planification quinquennale de leurs travaux de construction;
- 104 — Que le Gouvernement du Québec se réserve, par loi, le pouvoir de retarder ou de modifier le calendrier des travaux visés aux recommandations 2 et 3;
- 105 — Que les grands projets de construction, notamment celui de la Baie James, fassent l'objet d'un examen périodique de leur calendrier et de leurs répercussions sur l'industrie de la construction;
- 106 — Que le Gouvernement du Québec accentue ses efforts pour atténuer les fluctuations cycliques de l'économie québécoise, l'activité de la construction étant en grande partie influencée par la conjoncture générale;